



13^e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides

« Les zones humides pour un avenir urbain durable »
Dubai, Émirats arabes unis, 21 au 29 octobre 2018

Ramsar COP13 Rep.8

Projet de rapport quotidien Jour 5 – Vendredi 26 octobre (Séance plénière de l'après-midi)

Vendredi 26 octobre 2018

Séance plénière
15.15 – 17.30

1. La séance est présidée par le **Vice-Président**, M. Paul Mafabi (Ouganda).

Point 18 de l'ordre du jour : Examen des projets de résolutions et de recommandations soumis par les Parties contractantes et le Comité permanent (suite)

18.23 Projet de résolution sur la conservation et la gestion des petites zones humides

2. La **Chine** présente le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.23.
3. **Bahreïn, le Bangladesh, le Botswana, le Canada, le Chili, la Colombie, Djibouti, l'Équateur, la Finlande** au nom des États membres de l'Union européenne, les **États-Unis d'Amérique, Grenade, le Honduras, l'Inde, l'Iran, la Jordanie, le Lesotho** au nom de la région Afrique, la **Malaisie, le Mexique, Oman, la République dominicaine, la République-Unie de Tanzanie, la Thaïlande** et le **Zimbabwe**, ainsi que l'observateur de l'**Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)** interviennent et soutiennent largement le projet de résolution. Certaines Parties contractantes demandent des éclaircissements sur la définition d'une « petite zone humide ».
4. Le **Vice-Président** demande à tous ceux qui proposent des amendements de les transmettre au Secrétariat dans les deux heures suivant la clôture de la séance, et prie la **Finlande** de coordonner la production d'un projet de résolution révisé pour examen à une séance ultérieure.

18.24 Projet de résolution sur les zones humides en Asie de l'Ouest

5. L'**Iraq** présente le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.24.

6. L'**Azerbaïdjan, Bahreïn, le Canada, les États-Unis d'Amérique, l'Iran (République islamique d')**, la **Jordanie, le Liban, la Malaisie, Oman** et la **Turquie** interviennent. Certains intervenants soutiennent largement le projet de résolution, d'autres y sont fermement opposés, estimant que certains de ses aspects ne relèvent pas de la compétence de la Convention. Plusieurs intervenants déclarent avoir des amendements à proposer.
7. Le **Vice-Président** demande à tous ceux qui proposent des amendements de les transmettre au Secrétariat, et prie les **États-Unis d'Amérique** de coordonner la production d'un projet de résolution révisé pour examen plus tard au cours de la session.

18.3 Projet de résolution sur les responsabilités, rôle et composition du Comité permanent et répartition régionale des pays dans le cadre de la Convention

8. Le **Vice-Président** invite le **Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**, en sa qualité de président du groupe de travail sur les projets de résolutions figurant dans les documents COP13 Doc.18.1 et Doc.18.2, à indiquer si les résultats des travaux du groupe pourraient éclairer l'examen du projet de résolution figurant dans le document 18.3.
9. Le **Royaume-Uni** indique que le groupe de travail s'est mobilisé de manière constructive et qu'un texte de compromis sur les projets de résolutions figurant dans les documents Doc. 18.1 et Doc. 18.2, bénéficiant d'un large soutien, a été transmis au Secrétariat. Le groupe de travail a examiné brièvement les implications de ce texte de compromis pour le projet de résolution figurant dans le document Doc.18.3, en particulier en ce qui concerne le Comité exécutif, mais n'a pas pu parvenir à un consensus.
10. Le **Secrétariat** confirme que le texte de compromis du groupe de travail est désormais disponible en ligne en anglais en tant que document Inf.6, et qu'il sera traduit en français et en espagnol dès qu'il sera confirmé comme résultat final par le groupe.
11. Les pays suivants interviennent : l'**Australie, l'Autriche, le Chili, la Chine, la Colombie, Cuba, les États-Unis d'Amérique, la France, le Gabon, la Guinée, le Japon, la Jordanie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Suisse** et l'**Uruguay**.
12. À l'issue du débat, le **Vice-Président** observe qu'il semble y avoir un consensus sur le projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.3, sous réserve de l'ajout d'un amendement proposé par le **Royaume-Uni** demandant au Comité exécutif de définir son mandat pour approbation à la 57^e Réunion du Comité permanent.
13. Le **Vice-Président** demande au Secrétariat de préparer un texte révisé du projet de résolution figurant dans le document COP13 Doc.18.3, en tenant compte de l'amendement proposé par le **Royaume-Uni** ainsi que d'autres amendements déjà soumis par les Parties contractantes.

Point 19 de l'ordre du jour : Rapport du Comité de vérification des pouvoirs

14. Le **Président du Comité de vérification des pouvoirs** (Arménie) présente un rapport intermédiaire indiquant que les pouvoirs de 20 délégations ont été acceptés et que certains sont en attente de traduction ou de clarification.
15. La séance se termine par les rapports d'activité des groupes de travail et un accord sur les modalités de travail permettant aux groupes de poursuivre leurs travaux dans la soirée du 26 octobre.